AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**214C0484**
FR0000054322-FS0212

31 mars 2014

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CIBOX INTER@CTIVE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 mars 2014, M. Ming Lun Sung a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 31 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE et détenir, à cette date et à ce jour, 6 417 148 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant autant de droits de vote, soit 6,47% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CIBOX INTER@CTIVE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 99 150 792 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.